



# SONDAGE

## Les Français plébiscitent le bois

**Dans une enquête sollicitée par la filière forêt-bois, les Français plébiscitent l'emploi du bois pour décarboner le secteur du bâtiment. Il est reconnu par une large majorité comme le matériau le plus écologique.**

Si les acteurs de la filière forêts-bois doutaient de l'attachement des Français au bois, les voilà rassurés. Ce sondage CSA réalisé du 25 mars au 1<sup>er</sup> avril auprès d'un millier de personnes confirme la bonne image dont il bénéficie dans l'opinion publique. Pour 66 % des sondés, il est le matériau le plus écologique, loin devant la brique (14 %) et le verre (8 %). Les arguments qui plaident en faveur de son utilisation sont nombreux : pour 94 % des personnes interrogées, il renforce le caractère naturel d'une construction, le sentiment de confort des occupants (91 %), favorise l'isolation thermique (87 %) et acoustique (79 %). On reconnaît aussi ses qualités esthétiques : 91 % des sondés pensent qu'il embellit l'intérieur et l'extérieur (86 %). Sur la question écologique, ils sont plus de 9 sur 10 à savoir que le bois absorbe du CO<sub>2</sub> lorsqu'il pousse (95 %) et qu'il s'agit d'une matière renouvelable (93 %). En revanche, seuls 60 % savent que le bois de construction est en partie issu des forêts françaises.

Ce sondage fait aussi la démonstration qu'une bonne image de marque ne suffit pas à imposer un matériau. Ainsi, un Français sur deux sait que le bois représente moins de 10 % des matériaux utilisés dans les constructions neuves et 74 % considèrent que cet usage est insuffisant, en particulier pour réduire l'impact carbone des bâtiments. Les personnes interrogées ignorent en revanche que le bois est à l'aube d'une révolution. La réglementation environnementale 2020, qui entrera en vigueur en janvier 2022, imposera progressivement une réduction de l'impact carbone du secteur du bâtiment ; celui-ci représente aujourd'hui 19 % des émissions de carbone en France. Cette réglementation va donc favoriser l'emploi du bois qui pourrait représenter 30 % des constructions neuves à l'horizon 2030 (7 % actuellement).

01. À Mazan, dans le Vaucluse, une salle des fêtes construite avec le bois du mont Ventoux. @ Pascal Charoy. | 02. Luc Charmasson. @ Tous droits réservés. | 03. Exemple de mixité bois-béton. @ Pascal Charoy.





## LES FORÊTS BIEN GÉRÉES

Lorsqu'on leur explique les enjeux de la RE2020, les sondés l'approuvent à 92 %. Ils attendent aussi un soutien de l'État pour aider la filière forêt-bois à préparer cet avenir. Pour 96 % des personnes interrogées, il faudra une politique à long terme, favorisant la plantation d'arbres en France, mais aussi des investissements en faveur des industries de transformation du bois (92 %). Sur la forêt, l'enquête apporte d'autres éléments intéressants. Ainsi, une majorité de Français savent que les forêts françaises sont gérées de façon raisonnable et durable par les professionnels de la filière (74 %). Enfin, la filière forêt-bois bénéficie par ricochet d'une image favorable dans l'opinion publique. Pour 87 % des Français, elle participe à l'aménagement des territoires, à la création d'emplois non délocalisables (82 %) et à l'entretien des forêts et des paysages (83 %). 89 % des personnes

interrogées sont donc convaincues que la filière bois constitue « *un atout économique important* » pour la France. Et 82 % sont confiants dans sa capacité à contribuer à la transition écologique en France.

**Pascal Charoy**

04. De gauche à droite, Christian Ribes, Michel Druilhe, Luc Charmasson et Frédéric Carteret.  
@Tous droits réservés.

### « IL FAUT MAINTENANT FAIRE LE JOB »

Ce sondage a été présenté le 5 mai dernier à l'occasion d'une conférence de presse réunissant les principaux acteurs du Comité stratégique de la filière bois: son président, Luc Charmasson, Michel Druilhe, président de France Bois Forêt, Christian Ribes, président de Fibois France, et Frédéric Carteret, président de France Bois Industries Entreprises.

Au-delà de cette enquête d'opinion, il a été rappelé que la nouvelle réglementation environnementale (RE2020) engage l'ensemble de la filière. « *Le gouvernement tient compte du stockage de carbone dans les matériaux de construction, c'est un acte de confiance auquel nous répondrons* », a promis Luc Charmasson. En d'autres termes: « *il faut maintenant faire le job* ». Les enjeux sont détaillés dans le plan Ambition Bois-Construction 2030 que les acteurs de la forêt et du bois construction ont lancé en février dernier auprès des élus, du gouvernement et de leurs partenaires.

Ils ont pris 10 engagements concrets pour faciliter la transition du secteur du bâtiment vers la neutralité carbone, du renouvellement des arbres en forêt jusqu'à la fin du cycle de vie du bois de construction. Ces engagements stratégiques portent sur la formation, l'emploi, l'investissement, la recherche et le développement, le développement de l'offre en bois français, l'implantation dans les territoires, la mixité des matériaux, la gestion durable de la forêt, la réduction des coûts et enfin le recyclage du bois en fin de vie.

#### PLANTER PLUS

Cette conférence de presse a permis d'entrer un peu plus en détail dans les chiffres et les moyens. Pour garantir le renouvellement des forêts françaises, et au-delà du plan de relance établi pour deux ans (50 millions d'arbres), la filière devra être en mesure de planter chaque année 70 millions d'arbres, ce jusqu'en 2035. Pour rappel, 67 millions de plants ont été installés lors de la campagne 2018-2019, dont la moitié en pin maritime (reconstitution post-Klaus). Le secteur industriel, lui, estime que les industries de transformation devront investir 800 M€/an pendant cinq ans pour amener le secteur au niveau d'exigences de la RE2020. Cet enjeu est vital car les marchés auront besoin de plus en plus de bois d'ingénierie et de produits mixtes préfabriqués. Les investissements permettront aussi de numériser les process, de massifier la production et de réduire ainsi les coûts de la construction bois. Il faudra aussi que les usines produisent plus en démultipliant les équipes. On mesure dans ce contexte le défi que constituera le recrutement des salariés, obstacle numéro un pour nombre d'entreprises aujourd'hui.

Enfin, le bois français ne représente aujourd'hui qu'un tiers du bois utilisé dans la construction neuve, les deux tiers restants étant importés; la filière espère rapidement atteindre 50 % grâce à la RE2020. Le plan prévoit d'encourager l'utilisation des feuillus dans la construction et d'améliorer la traçabilité des produits bois depuis la forêt.